

Bonjour Monsieur le Député

je vous remercie pour votre courrier.

De mon côté en tant qu'expert géologue je tiens à vous confirmer que le retrait intégral des déchets des galeries de Stocamine est faisable encore aujourd'hui sans trop de difficultés. Le sel est une roche tendre qui permet de la recréer sans majeurs problèmes. La stabilisation des toits et des parement des galeries est un travail minier de routine qui s'exécute actuellement et sans difficulté aucune dans toutes les mines d'extraction au monde. Les techniques de récupération de big-bags ou de palettes avec fûts entreposés sont à l'épreuve comme le montrent les exemples des décharges souterraines pour déchets spéciaux en Allemagne (classes 0 et 1), tout particulièrement par le plus grand groupe du marché, la société K+S Entsorgung AG, qui gère plusieurs sites de stockage souterrain, dont UTD Herfa-Neurode. La société Sarmontan aujourd'hui sur site pourrait confirmer ces propos. Vous trouverez en annexe 5 du rapport du Comité de pilotage de 2011, dont je faisais partie comme expert, les stratégies proposés par le professeur Wildi et moi-même pour gérer cette opération.

Les coûts d'une récupération intégrale des déchets a été estimée maintes fois par plusieurs entreprises et experts, et se situe d'une manière générale autour de 50 à 60 millions d'euro. Compte tenu des coûts de maintien des infrastructures minières de 5 millions d'euro et du temps écoulé depuis la décision d'arrêter le projet de Stocamine (14 ans au total), le financement des opérations de récupération et de re-concentration en dépôts souterrains allemands (particulièrement Herfa-Neurode) en attente d'un traitement ultérieur auraient déjà pu être couverts par une décision de dé-stockage rapide. L'opération actuellement menée par les responsables de ce dossier est un gaspillage inutile de fonds publics.

Les raisons de l'opposition du liquidateur de Stocamine et des corps des mines le soutenant, le manque de transparence régnant sur l'ensemble des opérations et des travaux en mine ainsi que des coûts associés à ces travaux, laisse sous-entendre que des intérêts particuliers sont en premier plan qui empêchent le dé-stockage intégral des déchets. Y-aurait-il encore des déchets non-autorisés au de fond des mines? Serait-ce un jeu de forces de certains groupes d'intérêts? Les raisons du refus d'entrer en matière pour un projet de dé-stockage total ne sont pas claires. Pourtant, la décision de laisser au fond la majorité des déchets sur le site de Stocamine pourrait avoir des conséquences néfastes sur la crédibilité de l'option de récupération, qui elle aussi, est avancée par l'Andra à Bure et d'autres producteurs de déchets nucléaires hors France. Le ministre de l'écologie devrait être conscient que le non-respect des promesses de dé-stockage officielles faites au départ du projet Stocamine, pourrait porter de sérieuses atteintes au projet de l'Andra. L'Andra (à l'époque de Mme Marie-Claude Dupuis) et l'ASN (Pierre Franck Chevet, anciennement à la tête de la Drire Alsace et aujourd'hui à la tête de l'ASN) ont été interpellés à ce sujet - malheureusement sans résultat.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Avec mes salutations distinguées

Marcos Buser

Institut für nachhaltige Abfallwirtschaft INA GmbH
Funkackerstrasse 19
8050 Zürich
+41 44 312 12 02
+41 79 312 12 05